

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 14 (1968)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Le 46e Congrès des Suisses de l'étranger à Schaffhouse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# LE 46<sup>e</sup> CONGRÈS DES SUISSES DE L'ÉTRANGER A SCHAFFHOUSE

Jamais congrès ne toucha d'aussi près l'actualité que celui qui vient de se tenir à Schaffhouse, du 22 au 23 août 1968. Il eût, en effet, pour thème le problème des relations des jeunes Suisses de l'étranger avec la mère patrie et donna lieu à un magnifique exposé du conseiller fédéral, M. Nello Célio, sur la politique de l'enseignement en Suisse et la contestation estudiantine.

Sous la présidence avertie de M. Louis Guisan, Conseiller aux Etats vaudois et président de la Commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société helvétique, les 350 délégués venus de 29 pays différents, appartenant aux cinq continents, eurent à choisir souvent entre la participation à trois ou quatre commissions siégeant, en même temps, tant le programme des travaux du Congrès était copieux. Il s'agissait de traiter de problèmes qui ne se présentent pas de façon identique pour tous nos compatriotes. Ceux qui arrivaient d'Afrique, d'Asie ou des Amériques du Nord ou du Sud avaient des vues souvent diverses de celles des pays voisins de la Confédération helvétique et envisageaient les problèmes de leurs jeunes compatriotes avec la Suisse sous des aspects correspondant aux activités des communautés ou des sociétés helvétiques de leurs pays de résidence.

Impossible, en quelques lignes, d'exposer toutes les questions qui furent abordées : celles des écoles suisses de l'étranger, des assurances sociales et de l'assurance vieillesse, de l'activité déployée par le Secrétariat des Suisses de l'étranger, que M. Ney dirige maintenant avec beaucoup de dynamisme, du Fonds de Solidarité, qui a doublé le nombre de ses adhérents. Il faut se borner à ne traiter que ce qui concerne le problème des jeunes. Celui-ci donna lieu, pour la première fois lors d'un Congrès des Suisses de l'étranger, à une forme nouvelle de dialogue par l'instauration sur la scène du Théâtre de Schaffhouse, dont l'amphithéâtre était bondé d'auditeurs, d'une table ronde qui permit à des « moins de 30 ans », venus de tous les azimuts, de dire ce qui allait, et surtout ce qui n'allait pas, dans l'effort accompli pour intéresser les jeunes Suisses de l'étranger à leur pays d'origine. Puis des discussions par groupes permirent d'examiner la situation des jeunes Suisses de l'étranger envers leurs pays de résidence et la Suisse, puis leurs relations avec les sociétés suisses ou avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Il fut souvent reproché aux sociétés suisses de ne pas comprendre les aspirations des jeunes. Ce à quoi le Président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris répondit en montrant combien ces dernières sont prêtes à créer des sections de jeunes au sein de nos organisations, mais constata la difficulté qu'il y a à amener les jeunes à prendre des responsabilités au sein de nos comités. Si, ceux-ci sont souvent composés de membres d'un âge certain, c'est parce que les jeunes se dérobent. En Belgique, néanmoins, les jeu-

nes ont créé un « Club Suisse » qui est en pleine expansion et vole de ses propres ailes.

Il est regrettable de devoir constater que, de plus en plus, les jeunes s'intéressent davantage à leur pays de résidence où ils sont nés, souvent, et où ils ont leurs occupations et leurs amis, plutôt qu'à leur patrie d'origine. Il serait nécessaire que nos communautés helvétiques puissent, maintenant que l'article 45<sup>bis</sup> de la Constitution donne au Conseil fédéral le droit de s'occuper de la V<sup>e</sup> Suisse, être aidées dans leurs efforts pour intéresser les jeunes à leur patrie suisse.

Les jeunes de l'Union helvétique de Lyon ont eu une heureuse initiative dont M. Jacot a fait part au Congrès. Ils ont envoyé 730 questionnaires, accompagnés d'une lettre, par l'entremise du Consulat général de Lyon, aux jeunes compatriotes de 14 à 31 ans de l'agglomération lyonnaise. 108 réponses ont été reçues, 14 répondaient « non » à la question : « Etes-vous intéressés par une section de jeunes de l'Union helvétique de Lyon ? », et 94 réponses furent positives, dont 69 émanaient de doubles nationaux. 72 de ces jeunes compatriotes n'avaient jamais résidé en Suisse.

Les jeunes ont exprimé leurs vœux et leurs aspirations. Trois motifs ont surtout été invoqués : occasion de rencontrer des jeunes (86 fois), occasion de mieux connaître la Suisse (66 fois) — les Suisses de Suisse ont répondu « non » à cette question —, occasion de loisirs (80 fois). 84 jeunes ont désiré que leurs amis français puissent occasionnellement participer à l'une des activités comme invités.

Il m'est impossible de vous citer toutes les remarques et suggestions qui accompagnèrent la réponse au questionnaire. Citons seulement la lettre d'un jeune compatriote disant : « Je trouve pour ma part cette idée sensationnelle, elle nous permettra de faire la connaissance de beaucoup de jeunes. Je me réjouis beaucoup et j'espère que votre idée sera très bien reçue par nos compatriotes et qu'ils y répondront par milliers. »

Ce qu'il est intéressant de constater, c'est le nombre important (33) de jeunes qui veulent prendre des responsabilités pour l'une des activités ou pour l'animation de la section tout entière. La section des jeunes de Lyon va donc pouvoir entrer en action cet automne.

De nombreux représentants diplomatiques et consulaires, dont l'Ambassadeur Pierre Dupont et notre Consul à Paris, M. Marcel Guélat, étaient présents lors de l'Assemblée plénière où M. Nello Célio apporta le salut des autorités fédérales. Au premier rang de l'assistance, on pouvait noter la présence de M. Wahlen, ancien chef du Département politique fédéral. M. Célio montra que le moteur de la croissance économique n'a plus son origine comme autre-

(Suite et fin page 24).



Terre pauvre en soi, mais riche de ses habitants, la Suisse participe pleinement au développement universel ; il est cependant, dit l'orateur, plus nécessaire que jamais que les Suisses s'unissent et serrent les rangs. Avant d'achever son allocution, le consul eut une pensée affectueuse pour la France à laquelle tant de liens dit-il, attachent les Suisses.

Ce discours fort applaudi fut suivi de celui, enregistré sur bande magnétique, prononcé par M. Willy Spuhler, président de la Confédération helvétique, à l'occasion de la fête nationale. Le discours présidentiel fut précédé d'une sonnerie de la cloche de l'église de Waggenhausen en Turgovie, cloche coulée en 1291, année de la création de la Confédération helvétique.

Le *cantique suisse* puis la *Marseillaise* terminèrent cette partie officielle de la manifestation.

L'orchestre Peter Burri, de Zillikhoffen, un saxo-sopran, un accordéon, un piano et une contrebasse, entrèrent en action.

Un joddler de grande classe, membre de l'orchestre montra son savoir-faire, puis M. Prisi ouvrit le bal au bras de M<sup>me</sup> Regolati.

## A STRASBOURG

Le consulat de Suisse à Strasbourg et le Club suisse de Strasbourg ont convié tous les Suisses du Bas-Rhin à célébrer notre fête nationale le jeudi 1<sup>er</sup> août à 20 h 30 dans les locaux et jardins de la Maison de l'Europe à Strasbourg.

Dans son allocution de bienvenue, M. Jean Schiffmacher, président du Club suisse, pouvait saluer M. l'ambassadeur Gagnebin et Madame, M. le consul Guibert et Madame ainsi que près de trois cents personnes qui se pressaient dans une salle de la Maison de l'Europe, décorée aux couleurs cantonales et ornée d'un grand drapeau helvétique.

Le président Schiffmacher, en faisant un tour d'horizon sur nos relations avec le Pays et esquissant l'avenir des obligations des Suisses de l'étranger, lança un appel à nos compatriotes présents d'adhérer aux Sociétés suisses, afin de renforcer nos liens pour le bien de notre patrie.

(Suite et fin).

fois dans les matières premières ou les sources d'énergie, mais plutôt dans une saine politique de l'enseignement et dans la qualification professionnelle. Le temps n'est plus où l'on disait : « A la Confédération les canons, la culture aux cantons ». Il attirera l'attention sur le danger d'aiguiller trop d'étudiants vers des disciplines qui ne correspondent pas aux besoins réels de l'ensemble du pays. Agir autrement équivaldrait à créer un chômage intellectuel qui pourrait devenir dangereux même sur le terrain politique.

Au sujet de la contestation estudiantine, il constata que les structures actuelles de notre société sont aujourd'hui dépassées et ne correspondent plus aux exigences de notre temps. Notre nouveau ministre des finances cita des chiffres : un étudiant en médecine coûte 30.000 francs par an à la collectivité, un juriste 3.000, un polytechnicien un peu plus de 10.000, un ouvrier ou un commerçant revient à 14.000 francs

Le discours de M. le consul Georges Guibert mettait l'accent sur deux termes souvent employés : dialogue et participation. Il a rappelé, tout d'abord, les événements passés tout récemment qui suscitent des réflexions de part et d'autre. C'est un aspect de participation qui nous réunit ce soir, a dit le consul à ses compatriotes, puisqu'il convient de fêter le 677<sup>e</sup> anniversaire de la rencontre du Grutli.

Or, la participation et la collaboration sont les objectifs qu'il faut poursuivre tous ensemble dans l'amitié qui nous unit et dans l'esprit qui anima les auteurs du Serment du 1<sup>er</sup> août 1291. Le dialogue est une des qualités de la démocratie qui permet justement un dialogue entre les diverses tendances. Certes, en Suisse aussi, on ressent un certain désarroi face à la rapidité des transformations dont nous sommes les témoins. Il y a un certain divorce entre la fidélité traditionnelle des Suisses aux situations acquises, aux institutions héritées de nos pères et, une réalité soumise à la loi du changement. Comme dans tous les pays européens des réformes s'imposent dans nos institutions, les dialogues se sont engagés dans l'enseignement universitaire, dans le secteur économique et les relations du travail, dans les responsabilités. En terminant, M. le Consul adressa sa reconnaissance à tous et, une pieuse pensée aux familles de nos compatriotes disparus durant l'année écoulée. Le consul a dit sa gratitude au Conseil de l'Europe qui, grâce à l'amabilité de son secrétaire général et des services techniques, a permis à cette belle soirée de se dérouler dans un cadre enchanteur.

Le message enregistré du président de la Confédération, M. Willy Spuhler, a été écouté avec la plus vive attention, ainsi que les hymnes nationaux qui ont retenti comme à l'accoutumée.

Ensuite, la Ländlerkapelle Norilz Cotting, de Griffers (Fribourg) invitait à la danse.

Un bar richement garni permettait la distribution de rafraîchissements préparés à notre intention et offerts par le consul.

Ainsi une charmante soirée à pris fin à minuit. Merci à tous qui ont collaboré à la préparation matérielle et la réussite de cette fête.

Ha.

pour l'ensemble de sa carrière scolaire de l'école primaire au diplôme de capacité professionnelle. Cela justifie les 80 millions de francs annuels qui sont la contribution de la Confédération.

« Nous ne sommes qu'au début de nos efforts pour l'enseignement et la recherche, déclara-t-il. La jeunesse impatiente et les autres, non moins impatients, doivent savoir que chaque problème a ses conséquences financières. Se montrer exigeant ne suffit pas, il faut aussi être préparé à en supporter les effets financiers qui ne sont pas insignifiants pour un petit pays. »

Avant de clôturer le Congrès qui se termina le dimanche par une ravissante excursion ensoleillée à Stein am Rhein où le bateau des congressistes fut reçu au port par la fanfare et les autorités, M. Louis Guisan annonça que le prochain Congrès aurait lieu à Montreux les 30 et 31 août 1969 sur le thème : « Les Suisses de l'étranger et l'économie suisse ».

Robert VAUCHER,